

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

La révision de la LApEI

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Bernhard, Laurent  
Freymond, Nicolas

## Bevorzugte Zitierweise

Bernhard, Laurent; Freymond, Nicolas 2025. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: La révision de la LApEI, 2009 – 2011*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 03.06.2025.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Infrastruktur und Lebensraum</b>	1
Energie	1
Netz und Vertrieb	1

# Abkürzungsverzeichnis

<b>UVEK</b>	Eidgenössisches Departement für Umwelt, Verkehr, Energie und Kommunikation
<b>BFE</b>	Bundesamt für Energie
<b>EICom</b>	Eidgenössische Elektrizitätskommission
<b>StromVG</b>	Stromversorgungsgesetz

---

<b>DETEC</b>	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
<b>OFEN</b>	Office fédéral de l'énergie
<b>EICom</b>	Commission fédéral de l'électricité
<b>LApEI</b>	Loi sur l'approvisionnement en électricité

# Allgemeine Chronik

## Infrastruktur und Lebensraum

### Energie

#### Netz und Vertrieb

BUNDESRATSGESCHÄFT  
DATUM: 18.11.2009  
NICOLAS FREYMOND

À l'automne, le Conseil fédéral a tiré un **premier bilan de la mise en œuvre de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI)**. Il lui est d'abord apparu que les objectifs visés par l'ouverture du marché n'ont pas encore été réalisés, en particulier s'agissant de la mise en place d'un approvisionnement concurrentiel et sûr, avec des prix transparents. Non seulement les gros consommateurs ont peu profité de la possibilité de changer de fournisseurs, mais de plus ces derniers ont annoncé, dès 2008, de considérables hausses de tarifs. La contestation par les entreprises électriques des mesures correctrices prises par le Conseil fédéral et l'ECom et les conséquences potentiellement graves de cette situation pour les entreprises grosses consommatrices d'électricité ont incité le gouvernement à procéder à un réexamen complet de la LApEI en vue de sa révision, dans le cadre notamment du traitement des deux postulats allant dans ce sens transmis par les chambres l'année précédente. Ces travaux préparatoires ont été confiés au DETEC qui doit soumettre au gouvernement un projet de consultation relatif à la révision de la LApEI d'ici à début 2011.<sup>1</sup>

BUNDESRATSGESCHÄFT  
DATUM: 15.12.2010  
NICOLAS FREYMOND

En fin d'année, le Conseil fédéral a revu le **calendrier de la révision de la LApEI**. En raison de travaux préparatoires plus importants que prévu initialement, la mise en consultation du projet de révision a été repoussée d'une année, soit à l'été 2012. Le gouvernement a jugé probable l'entrée en vigueur de la nouvelle loi au 1er janvier 2015.<sup>2</sup>

BUNDESRATSGESCHÄFT  
DATUM: 12.11.2011  
LAURENT BERNHARD

En raison de la nouvelle donne en matière énergétique, la libéralisation ultérieure du marché de l'électricité risque d'être retardée. La mise en consultation de **la révision de la loi sur l'approvisionnement en énergie (LApEI)** ne pourra sans doute pas avoir lieu, comme prévu, durant l'été 2012. En effet, les travaux préparatoires au sein de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) ont dû être arrêtés suite à l'accident nucléaire de Fukushima.<sup>3</sup>

---

1) NZZ et TG, 19.11.09; DETEC, communiqué de presse, 18.11.09.

2) NZZ, 15.12.10; cf.

3) NZZ, 12.11.11.